

LES BALADES REVV A VELO

Les sorties ont lieu : les DIMANCHES (une à trois fois par trimestre), et le 3^{ème} MERCREDI du mois «VELO-MOLO » (selon conditions météo, disponibilités et idées de parcours de nos accompagnateurs-trices bénévoles).

Les DIMANCHES sont proposés en demi-journée ou journée.

Ces balades vélo des dimanches se déroulent sur des parcours à difficultés moyennes, entre 30 et 55 km AR, (dénivelés entre 100 m/300 m). La destination des balades des dimanches est annoncée une semaine ou deux avant la date programmée, ou au plus tard quelques jours auparavant.

Les Vélos musculaires sont privilégiés pour ces sorties néanmoins accessibles aux VAE sous conditions.

Les sorties « Vélo-Molo » des MERCREDIS ont lieu le 3^{ème} mercredi du mois, l'après-midi, avec RDV à 14 h.

Ces balades vélo des mercredis se déroulent sur des parcours à difficultés faciles à moyennes (distance d'environ 15 à 35 km), avec peu de dénivelés autour de 50 m/100 m), voire +ou-, sur des parcours décidés le jour même du rendez-vous, et idées de/des accompagnant-e-s REVVeurs-ses bénévoles-s, de la météo, et selon le nombre et niveau des personnes présentes au rendez-vous (accessibles tant à vélo musculaire que VAE).

Tous nos **départs** ont lieu devant le **Kiosque PEYNET**, à Valence. Les **retours** sur Valence ont lieu vers 17 h/ 17 h30.

CONDITIONS DE PARTICIPATION AUX BALADES REVV

Il est impératif de se présenter à jour d'adhésion REVV pour participer aux sorties. Par conséquent une première balade « découverte » n'est plus possible depuis la saison 2024-2025.

Nouveau : depuis cette année 2026, un FORMULAIRE de PRE-INSCRIPTION est accessible sur le site de REVV :

- Voici le lien pour votre **pré-inscription** : <https://www.revv-valence.org/contact-balades>, et
- Voici le lien ci-après pour votre « **adhésion ou ré-adhésion** » :

<https://www.revv-valence.org/adherez>

Les pré-inscriptions sont possibles avant le jour du départ, par mail, au plus tard la veille du départ (18 h) en remplissant bien le formulaire sur site REVV (page balades) ou au plus tard en vous présentant ¼ d'h avant départ

! NB : cas d'éventuelle modification ou d'annulation de la sortie : l'information paraîtra à la **page BALADE sur le site REVV**, (au plus tard la veille de la sortie).

Afin de garantir la sécurité pour chacun-e durant ces sorties :

- Nous demandons aux participants de respecter scrupuleusement le **code de la route**.
- Nous recommandons de se tenir régulièrement informés des évolutions du **code de la route**.
- **Le port du casque est obligatoire** pour pouvoir participer à ces sorties de **REVV**.
- **Assurance** : ces sorties se déroulent sous la responsabilité individuelle de chacun-e, **la responsabilité de l'association REVV ne saurait en aucun cas être engagée**. Nous demandons aux participants d'être assurés pour les dégâts causés à autrui (**responsabilité civile**) et à eux-mêmes.
- Les enfants sont sous l'entière responsabilité de leurs parents.
- **Pour faciliter le bon déroulement de ces sorties** : nous remercions chacun-e de bien vouloir suivre les recommandations apportées par les accompagnateurs, et de rester groupé entre l'encadrant de tête et celui de queue, **et** : de bien vérifier le bon état de leur vélo avant de se présenter au rendez-vous, ainsi que notamment de **prévoir** dans leurs sacoches une **chambre à air** et une **pompe** adaptées à leur vélo.
- **Veillez indiquer le nom et n° de téléphone de la personne à contacter en cas de besoin**.

Bénévolat : si vous vous sentez prêt.e.s à accompagner un groupe pour une balade conviviale à vélo, un DIMANCHE (journée ou demi-journée) ou un MERCREDI « Vélo-Molo » : n'hésitez pas à prendre contact avec la personne responsable « commission balades » par mail (c.allemant@revv-valence.org).

Vous pourrez proposer vos disponibilités et idées de parcours, et être informé-e-s de la procédure à suivre.

BIENVENUE !